FORMULAIRE DE DEMANDE

Val-de-Marne solidarité
pour les fêtes de fin d'année

Pour pouvoir bénéficier de cette aide (anciennement chèque solidarité), il faut impérativement remplir trois conditions :

- Résider dans le Val-de-Marne.
- Avoir déclaré vos revenus 2017 dans le Val-de-Marne.
- Être non imposable, c'est-à-dire avoir un impôt sur le revenu net avant correction strictement inférieur à 62 €.

Le montant de l'aide « Val-de-Marne solidarité pour les fêtes de fin d'année » dépend de la composition du foyer fiscal (nombre d'adultes et d'enfants figurant sur l'avis d'imposition) :

1 à 3 personnes : 30 euros 4 à 5 personnes : 45 euros 6 personnes : 60 euros

Identité du demandeur (ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

☐ M. ☐ Mme Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Courriel : .....

Identité du conjoint, à renseigner obligatoirement (ÉCRIRE EN MAJUSCULES)
(pour les personnes vivant en couple et ayant fait une déclaration d'impôt commune)

☐ M. ☐ Mme Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Nom : ..... Prénom : .....

Modalités de paiement

NOUVEAU. Cette année le paiement se fait par virement bancaire, ce qui vous permet de recevoir l'argent directement et plus rapidement sur votre compte (15 jours).

☐ Je préfère recevoir le paiement par chèque (délai de paiement plus long : 1 mois minimum)

Pour que mon dossier soit complet je n'oublie pas de joindre :

☐ La photocopie recto verso (lisible) de mon avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017

☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du demandeur pour permettre le paiement par virement.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Fait le .....

Signature du demandeur

Le dossier complet (formulaire et justificatifs) doit être envoyé **entre le 1er octobre et le 31 décembre 2018** à :
Val-de-Marne solidarité 2018 - Conseil départemental du Val-de-Marne - 94054 Créteil Cedex

Une inscription par Internet est aussi possible sur valdemarne.fr (dans les mêmes délais et avec les mêmes justificatifs)

Les informations collectées dans ce document sont nécessaires au traitement de votre dossier par le Conseil départemental. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé. Seuls les services départementaux en seront destinataires. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez en formuler la demande par écrit à : Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de l'action sociale - 94054 Créteil Cedex